

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 5 avril 2019

CC HAUT PAYS BIGOUDEN

(0629)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 27 mars 2019 à 10h10
Installation	UDI	000872	SAINTE RENAN.	par :	KAREN TYMEN
Point de surveillance	S	0000001608T	BOURG.TREOGAT.	Type visite :	D2
Localisation exacte	5, RUE DE LA GARE			Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,2 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,1 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,4 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,5 mg(Cl ₂)/L				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11,3 °C				25,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : D2 (Code SISE : 00226863) Dossier : 190322018521011	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration après filtration simple	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélométrique NFU	0,13 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	PRESENCE n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	1,5 mg(C)/L				2,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	343 µS/cm			200,00	1100,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0 °f				
Titre alcalimétrique complet	4,2 °f				
Titre hydrotimétrique	8,5 °f				

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,72 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO ₃)	36 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE					
Fer total	<20 µg/L				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	91 µg/L				200,00
Antimoine	<5 µg/L		5,00		
Cadmium	<1 µg/L		5,00		
Chrome total	<5 µg/L		50,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,5 µg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	18,2 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	29,5 µg/L		100,00		
Chloroforme	6,6 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	14,6 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	68,9 µg/L		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,01 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,01 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,01 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,01 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,01 µg/L		0,10		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

<TAG9>Chlorure de vinyl <0.15µg/l</TAG9>

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00211146)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Pour les paramètres microbiologiques, lorsque le résultat indiqué est "PRESENCE", il convient de considérer qu'il s'agit d'une simple détection de l'organisme dans l'eau et que le nombre de colonies est estimé entre 1 et 3.

Pour le Directeur départemental,
la responsable du pôle eaux destinées
à la consommation humaine

Signé

Janine CONAN